

## Extraits du projet d'établissement 2017-2021

(adopté en Conseil d'administration le 03.04.2017)

### AXE 1 - La constitution d'un pôle de formation original aux sports de pleine nature

**L'établissement souhaite se doter d'une identité forte autour de la formation aux activités physiques de pleine nature**, en cohérence avec son environnement, le territoire du Cézallier, pays rural de moyenne montagne, marqué par une culture agricole et de tourisme vert.

Le collège est à proximité immédiate du Massif de la Pinatelle qui se situe au cœur du « Massif Cantalien », au centre du département du Cantal, dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, au pied du plus grand volcan d'Europe.

Ce territoire est aujourd'hui identifié comme « Station de Pleine nature – Volcan Nouveau Monde », auprès de la Région Auvergne ; il est de fait défini comme dédié au développement des sports de nature.

L'ambition de la nouvelle communauté de communes et de ses partenaires est d'installer des pôles d'attraction majeurs tels que le Massif de la Pinatelle, la station de ski du Lioran (le plus grand domaine skiable du Massif) et le Grand Site de France Puy Mary.

Pour cela, elle s'appuie sur le développement de la multi-activité avec une large palette de prestations sportives : pédestre, équestre, VTT, cyclotourisme, courses d'orientation, parapente, pêche, canyoning, ski alpin, ski nordique, cascade de glace, traîneau à chiens, raquettes.



## **I/ L'établissement bénéficie depuis la rentrée 2015 d'une section sportive Raid Multisports de nature unique en France.**

### Définition :

Il s'agit d'une épreuve enchaînée d'APPN (activités physiques de pleine nature) non motorisées. La course d'orientation et le vtt sont les activités fondatrices de la discipline ; leur pratique s'effectue sous des formes très variées et ludiques. A ces deux activités centrales se combinent, selon les caractéristiques du territoire traversé, des APPN plus spécifiques : ateliers de cordes (escalade, descente en rappel...), tir (laser, tir à l'arc), canoé/kayak ou paddle, ski-raquettes à neige.

Elle prend des formats variés rendant chaque épreuve singulière : la pratique du raid est ainsi un engagement profondément écologique dans le sens de l'adaptation de ses moyens de déplacement à un environnement particulier, à une saison donnée (forestier, aquatique, vertical, montagnard...en automne, hiver, printemps ou été). Le traçage des épreuves de raid vise le plus souvent à faire découvrir les richesses naturelles (et patrimoniales) d'un territoire géographique, en graduant de un à trois niveaux de difficulté selon les compétences des raideurs inscrits (raid découverte, raid performance et raid élite). On a là le deuxième pan écologique de la pratique du raid avec la découverte de territoires, ainsi que l'aventure et le respect qui lui sont corollaires. Les formats sont donc toujours différents, attachés à un environnement et à un organisateur ciblant le niveau de pratique de son public de raideurs.

Il s'agit d'un sport d'équipe car les épreuves sont toujours réalisées en groupe ; L'organisation et la stratégie du groupe face à l'enchaînement des épreuves à réaliser est un élément de formation aussi important que l'apprentissage technique de chaque activité support. En effet le niveau de performance de l'équipe est sous-tendu par la mise en valeur technique et physique de chaque raideur rendue possible, ou non, par l'organisation interne de l'équipe ; cette structuration des rôles suit des principes incontournables de fonctionnement ; selon les compétences des équipiers, leurs rôles peuvent évoluer ou pas d'une APPN à l'autre :

- rôles : capitaine, orienteur, rythme, porteur, tacticien, road-book, technicien, doigt électronique, surveillance
- règles de fonctionnement d'un groupe avec un seul ou plusieurs orienteurs
- règles de tractage en vélo, à pieds, en bateaux
- règles d'alimentation et d'hydratation
- connaissance de soi et bienveillance envers ces partenaires
- acceptation des renversements de statut, capacité d'adaptation, qualité d'écoute

Il s'agit enfin d'une pratique mixte. La constitution des équipes est variable : équipe de deux, trois ou quatre. Mais une constante existe : la mixité est une catégorie à part entière ; cette composition est la seule retenue au niveau national en Unss et international en fédéral ;

Les valeurs constitutives de l'activité RAID MULTISPORTS sont le goût de l'effort, la solidarité et l'entre-aide, le respect de l'environnement.

La formation d'un raideur a pour objectif d'amener à une pratique sécuritaire autonome, respectueuse et responsable vis-à-vis de ces partenaires et du milieu naturel d'évolution.

Organisation : confer annexe 1 « Projet pédagogique de la section sportive Raid multisports de nature »



**II/ Depuis la rentrée 2016, l'établissement a souhaité étoffer son offre d'activités de pleine nature en proposant les sports de traîneau** à la découverte des licenciés de l'association sportive du collège durant quatre mercredis après-midi. Pour la rentrée 2017, huit séances sont envisagées, ce qui conduit à spécialiser partiellement l'association sportive autour de cette activité. L'ouverture d'une seconde section sportive scolaire en serait le point d'aboutissement.

La Fédération Française des Sports de Traîneau, de ski/VTT joëring et de canicross a son siège social au cœur du massif de la Pinatelle avec une base d'entraînement et de nombreuses manifestations organisées. Le club Cantalien ATCB qui compte 30 licenciés se trouve également au centre de ce territoire.

### **1 – Objectifs pédagogiques**

L'activité vise l'acquisition par les élèves de compétences dans différents domaines :

1/ NIVEAU DE PRATIQUE :

Acquérir un niveau de pratique autonome

2/ COMPETITION :

S'inscrire dans une démarche compétitive lors des participations aux deux épreuves programmées du calendrier FFST

3/ CULTURE « APPN » :

Acquérir les « réflexes » d'une future pratique APPN : agir en sécurité pour soi et pour les autres dans le respect de l'environnement

4/ CULTURE « ANIMAUX »

Acquérir un « esprit » de bienveillance et de complicité avec les chiens

### **2 - Axes principaux du programme**

1 / Bâtir un bon attelage (Caractéristiques du chien, les éleveurs à succès, etc.)

2 / Connaître les soins (Alimentation, hydratation, etc.)

3 / Bâtir un programme d'entraînement (Puissance, endurance, vitesse, équilibre, agilité, coordination musculaire, etc.)

4 / Connaître les principes d'éducation canine (Indications et ordres, éducation générale, jeux, etc.)

5 / Connaître le bon matériel (dans le chenil, sur la piste, sur les chiens, etc.)

6 / Se préparer à une pratique autonome

7 / Se préparer à une pratique en compétition

### **3 – Organisation**

PROGRAMMATION SUR 8 SEMAINES :

- 3 heures effectives par semaine

- participation à 2 compétitions officielles (une sur terre, une sur neige) de la FFST en tant que compétiteur ou organisateur

*Course de Meymac (19) organisée par le club Canifury-Haute-Corrèze*

*Course de La Puymarod (15) organisée par le club ATCB*

La programmation s'articule autour de 2 PERIODES de formation :

- o **P1 -activités automnales** : priorité à la pratique de la Patinette
- o **P2 -activités hivernales** : priorité à la pratique du Ski-joëring et du Traîneau avec 2 chiens.

Une compétition, en adéquation avec les pratiques retenues, clôture chaque période

#### **4 - Encadrement**

**Mme Audrey Ehanno, professeur d'EPS, chargée de la conception, de l'animation et de l'évaluation**

**M. Antoine LEMOINE, professeur de l'établissement, bénéficiant de l'expérience suivante :**

- Engagement professionnel : Enseignement des Sports de Traîneau aux enfants de colonies de Vacances les hivers 1995-1996-1997 et 1998. Organisation annuelle d'un stage d'une semaine dans le cadre scolaire de 2003 à 2016
- Engagement fédéral : brevet d'initiateur de club (2003) / directeur de courses (2009) / Président du club ATCB (depuis 1995) / Directeur Technique Fédéral ( 2002-2003-2004) / Capitaine de l'Equipe de France ( 2010 – 2015 ) / Président de la FFST (depuis 2014)
- Engagement sportif : Depuis 1990 M. Lemoine participe à une dizaine de compétitions par an sur neige ou hors neige et dans diverses catégories. Il a de nombreux titres nationaux et internationaux à son actif. Il entraîne également plusieurs athlètes de niveau international.

L'inscription est liée à la prise d'une licence FFST et donc subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'1 an, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

#### **5 – Installations sportives dévolues**

<b>Lieux et activités</b>	<b>conditions d'utilisation</b>	<b>moyen de transport</b>
Bois de Collange, pratique de la Patinette	en accès libre, entretien assuré par la commune	Minibus
Bois de Collange, pratique du traîneau	en accès libre, damage assuré par le club ATCB	Minibus
Col de Serre, pratique du ski-joëring et du traîneau	Redevance, lieu géré par la zone Nordique	Minibus

Le Ché, pratique du ski-joëring et du traîneau	Redevance, lieu géré par la zone Nordique	Minibus
--	---	---------

## 6– Convention de partenariat

Une convention de partenariat est signée annuellement avec le club ATCB (Alaskan Traîneau Cantal cluB).



III/ L'association sportive, très fréquentée avec 97% de licenciés parmi les élèves, axe une partie de sa programmation d'activités sur les activités de pleine nature : ski, course d'orientation, run and bike, VTT, dans le cadre des entraînements et compétitions de district, mais aussi départementales et académiques.

## AXE 2 - L'ouverture au monde économique et professionnel

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République du 9 juillet 2013 prévoit la mise en place du Parcours Avenir pour tous les collégiens, dès la 6<sup>ème</sup>. Ce parcours éducatif vise à développer l'ambition de tous les élèves en leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour une insertion réussie et un plein épanouissement dans la société.

Il impose donc de programmer au niveau de l'établissement une série d'actions permettant de découvrir une palette de métiers, d'univers économiques et professionnels, et des formations y conduisant, en tissant un parcours de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Il sera fait appel, en fonction des projets touchant chaque niveau de classe, à des actions telles que :

- Le carrefour des métiers et des formations du bassin de Saint Flour
- Les stages en entreprise
- Les mini-stages en lycée professionnel
- Les visites d'entreprise
- Les interventions de professionnels dans les classes
- Les témoignages d'anciens élèves, aujourd'hui lycéens ou étudiants, dans les classes
- Les multiples concours académiques proposés
- Les actions ponctuelles proposées dans le cadre de la Semaine Ecole-Entreprise, de la Semaine de l'Industrie
- Le montage d'une mini-entreprise

La convention du Comité Local Ecole Entreprise du bassin de Saint Flour, que l'établissement a co-signée le 9 décembre 2016, en sera un moyen facilitateur : il constitue un lieu d'échanges et de rencontres entre les établissements et les entreprises, il permet aussi l'obtention de fonds européens pour des actions de découverte du monde professionnel.

Les professeurs principaux de chaque classe sont chargés de définir en début d'année la carte du parcours, c'est-à-dire, une thématique de découverte par an et un programme d'actions de mise en œuvre. Ils pourront le cas échéant s'associer aux projets disciplinaires de collègues du même niveau de classe.

L'application numérique Folios permettra de conserver la trace des expériences et des démarches proposées aux élèves sur les quatre années de collège et pourra servir de base aux projets présentés par les élèves lors de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet.

Par ailleurs, un partenariat est engagé avec le fablab de la Communauté de communes Hautes Terres, qui propose un atelier de conception et de fabrication numériques : logiciels de modélisation 3D, scanner 3D, imprimantes 3D, fraiseuse numérique, découpeuse vinyle composent ce plateau technique. Une démarche de création d'une mini-entreprise, dans le cadre d'un Enseignement Pratique Interdisciplinaire en 3<sup>ème</sup> associant entre autres la Technologie, en sera le cadre.

### **AXE 3 - L'ouverture à l'art et à la culture**

L'ambition affichée est de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Ce parcours éducatif porte sur les connaissances acquises par les élèves, les pratiques expérimentées et les rencontres faites dans le domaine des arts et du patrimoine de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Il fait, comme le parcours Avenir, l'objet d'une programmation annuelle par niveau de classe et d'une conservation sur l'application Folios.

Cette ouverture à l'art et à la culture passe plus précisément par :

- L'acquisition de repères dans le domaine artistique : histoire, mouvements, techniques d'expression, variété des formes artistiques,
- L'acquisition d'un lexique spécifique permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit, de contextualiser, de décrire et d'analyser une œuvre, de développer la faculté de juger et l'esprit critique
- La fréquentation directe et authentique des œuvres, des artistes, des métiers d'art, des professionnels de l'art et de la culture, et des lieux de création et de conservation.

D'ores et déjà dans l'établissement, la classe de 6<sup>ème</sup> participe au projet fédérateur départemental « Ainsi danses », qui associe la pratique artistique des élèves, engagés dans le montage d'une chorégraphie, la rencontre et le travail avec un danseur professionnel en classe à quatre reprises, et le fait de se produire sur scène et d'assister à un spectacle de danse professionnelle.

Un Enseignement Pratique Interdisciplinaire portant sur l'histoire des arts est positionné en 3<sup>ème</sup>.

Des sorties pédagogiques ponctuelles cinéma et théâtre viennent enrichir l'offre.

Pour aller plus loin, une structuration des actions menées par niveau de classe permettra d'élargir les domaines artistiques abordés par les élèves au cours de leur cursus de collégien : théâtre, cinéma, photographie, peinture, opéra, littérature, danse, etc. ; d'autre part, une programmation annuelle des actions permettra de favoriser la rencontre authentique et directe avec les œuvres et les artistes. A ce titre, une résidence d'artiste au collège peut constituer une expérience forte.

L'accueil d'expositions temporaires au sein de l'établissement, ouvertes aux élèves mais aussi au grand public sur des temps dédiés, accompagnées de conférences et d'animations, peut venir enrichir l'offre et valoriser l'image de l'établissement.

## AXE 4 - L'ouverture à la citoyenneté européenne

La mobilité européenne des élèves constitue un investissement efficace au service du renforcement de l'estime de soi, des valeurs citoyennes de tolérance et de compréhension mutuelle.

L'action de l'établissement repose d'ores et déjà sur une politique volontariste de voyages scolaires : chaque collégien bénéficie de deux mobilités européennes entre la 6<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup>, avec une alternance entre pays hispanophone et anglophone. Ces voyages sont centrés sur une thématique principale correspondant aux programmes disciplinaires et à l'histoire des arts.

La logique du partenariat avec un ou des établissements scolaires européens est à privilégier pour les années à venir :

- Via un projet e-twinning : cette plateforme numérique, mise en place par la Commission européenne, permet de conduire des projets pédagogiques collaboratifs à distance et de constituer un réseau de partenaires potentiels pour une mobilité physique ;
- Via un projet Erasmus +, en particulier l'action Clé 2 sur la coopération entre acteurs de l'éducation et de la formation et l'échange de pratiques innovantes.

D'autre part et potentiellement en lien avec la constitution d'un partenariat, la pratique de l'Anglais au sein d'un Enseignement Pratique Interdisciplinaire du cycle 4 permettra aux élèves

qui le souhaitent de valoriser un tel projet et leurs propres acquisitions lors de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet.

## **AXE 5 - Les conditions matérielles : qualité des espaces, des matériels pédagogiques et de la restauration**

**La qualité de l'accueil :** il importe pour le bien-être et le confort de tous de moderniser les espaces communs. Ils font l'objet d'une rénovation progressive depuis la rentrée 2015, qui se poursuivra : l'entrée de service, le couloir du réfectoire, le hall et le couloir administratifs, le préau, les cages d'escalier, les toilettes nécessitent des travaux de peinture et sont prioritairement ciblés. Il semble nécessaire également d'équiper le préau de mobilier convivial pour les élèves et de mieux structurer l'espace. Les salles de classes, le CDI et la salle informatique sont dans un état très satisfaisant. L'état général de la façade de l'établissement nécessiterait un ravalement.

**Les matériels pédagogiques, et en particulier numériques :** ils ont fait l'objet également d'investissements importants à partir de la rentrée 2015. 16 postes informatiques, trois vidéoprojecteurs, le mobilier scolaire de deux salles sont venus remplacer ou compléter l'équipement pédagogique. Du matériel spécialisé a enrichi la salle de Sciences et de Technologie. Le collège se tiendra prêt à répondre aux appels à projets nationaux sur le numérique éducatif, une fois le Conseil départemental du Cantal positionné pleinement dans sa compétence d'équipement et de maintenance du numérique éducatif dans les collèges.

**La qualité de la restauration :** en pleine cohérence avec le projet sportif et de santé de l'établissement, la restauration proposée aux élèves et aux personnels s'appuie sur un parti pris d'approvisionnement local, d'ouverture aux produits biologiques et de saison, de fabrication maison. L'établissement est signataire de la charte « Plaisir à la cantine » et continuera à participer aux opérations de découverte gastronomique du « Joli mois de l'Europe » et de la Semaine du goût.

L'établissement est également affilié au dispositif « Fruits à la récré », qui permet aux élèves de découvrir et déguster des fruits variés aux récréations.

## **AXE 6 : La politique de communication externe**

Le panel des actions programmées par le projet d'établissement sera valorisé au travers d'actions fortes de communication externe :



- le site internet de l'établissement, créé à la rentrée 2015, rendra compte des projets menés de façon plus complète et structurée. Il est à la fois une source d'information et un moyen de valorisation ;
- l'utilisation raisonnée et accrue des médias autour d'actions bien ciblées et qualitatives de l'établissement, pour rendre compte de la richesse et de la variété des projets menés ; l'appel à la variété des médias (presse écrite locale, radiophonique et télévisuelle) est souhaitable ;
- la présence de l'établissement dans les bulletins d'information et les sites internet des collectivités locales (mairie, communauté de communes, conseil départemental) ;
- l'organisation d'une opération annuelle de portes ouvertes, faisant l'objet d'invitations et d'une médiatisation ;
- la réalisation de flyers pour distribution dans les bureaux des collectivités locales et pour diffusion mail ;
- la présence sur les sites académiques, par exemple la page de la DAAC ;
- le changement de nom de l'établissement, signal d'un nouveau départ.